



feder

③ L'actualité de nos coopératives

Génétique... l'impact sur les performances commerciales

Faut-il opposer **circuits courts** et **circuits traditionnels** ? |
Un nouveau Président pour les **Éleveurs Bio de Bourgogne** |
Stalla sociale di Monastier : **système coopératif** original et fonctionnel |
Italie : quel marché pour nos broutards ? | **Association Charolais Label Rouge** |
Évaluer le risque de pathologie respiratoire à l'**allotement** |
Plan de développement des **coopératives ovines de feder**



Circuits courts et traditionnels, faut-il les opposer ?

Il n'est aujourd'hui, pas un article traitant de la filière viande qui n'évoque les circuits courts comme la solution pour une valorisation idéale des animaux. Cette approche simpliste ne doit pas laisser croire que cette voie de distribution soit la seule qui vaille pour contribuer à l'amélioration du revenu des éleveurs. Au sein de Feder, cette démarche est totalement intégrée dans les schémas de proximité mais ne concerne qu'un petit nombre d'animaux. Certes ces circuits permettent aux éleveurs un gain de valeur ajoutée, que ce soit par les démarches de vente directe, de fourniture d'animaux à des GMS locales, ou encore d'approvisionnement de nos boucheries bio en Bourgogne.

Avec plus de 2 000 animaux valorisés dans ce schéma, SELEVIANDES, l'atelier de découpe filiale du groupe Feder est d'ailleurs un opérateur important pour les adhérents, puisqu'il réalise la découpe et le conditionnement nécessaire à la vente directe. Les boucheries du groupe en sont également un parfait exemple avec plus de 250 bovins et 800 ovins traités annuellement ; La Boucherie « La citadelle » à Chalon-sur-Saône avec son écoulement régulier en Label Rouge, la Boucherie des éleveurs bio de Bourgogne à Saint Rémy et son camion magasin présent sur les marchés de la région, et enfin la Boucherie bio de la halle de Dijon participent à cette diversification.

Coté collectivité, **Feder est impliqué dans la démarche de fourniture en steak haché « Charolais de Bourgogne » des cantines scolaires de la région** dans les repas du terroir dans l'Allier et les Ardennes ; c'est un des meilleurs moyens de sensibilisation d'un jeune public à ces notions de circuits courts, par ailleurs formidables vecteurs de la qualité des viandes ovines et bovines produites dans nos régions. Mais même si tous les efforts des collectivités, les attentions des médias, et la bienveillance du consommateur accaparent l'esprit, ces débouchés ne représentent que 3 à 4 % de la production des adhérents.

L'éloignement des bassins de consommation que sont la région parisienne, la région lyonnaise ou la côte méditerranéenne, l'évolution des habitudes de consommation qui amène de plus en plus de consommation en R. H. F. (restauration hors foyer) ont grandement contribué à une massification de la consommation de viande dans les grandes métropoles françaises. Que ce soit les grandes surfaces, les grandes enseignes de la restauration collectives, ou les unités agroalimentaires de transformation, le volume potentiel, la régularité de la production, et la qualité des animaux fournis sont les critères principaux de choix des opérateurs.

Dans tous les cas de figure, nos coopératives sont bien le prolongement des exploitations agricoles de nos adhérents, des acteurs compétitifs nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des circuits, et prestataires d'un ser-



Yves Largy
Président de GLOBAL

Bertrand Labois
Président de SOCAVIAC



Un nouveau Président pour les Éleveurs Bio de Bourgogne



Nicolas Boucherot, jeune éleveur installé à Pellerey, sur le plateau chatillonnais, succède à Bernard Desjobert à la tête de la coopérative spécialisée LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE.

vice indispensable de mise en marché des produits de l'exploitation. Il faudra toujours assurer un transport de l'animal de l'exploitation à l'abattoir, puis de sa carcasse jusqu'à son lieu de découpe, puis de distribution. **Que le circuit soit court ou traditionnel, la nécessité est la même en termes de professionnalisme, outils spécialisés, coopératives de mises en marché, abattoirs, ateliers de découpe, complémentaires les uns des autres, et acteurs d'une filière forte et organisée au service de l'élevage. Feder s'inscrit totalement dans cette filière.**

De fait, les circuits de proximité sont des circuits courts, mais il est vrai que la vente directe est la seule qui puisse apporter aux éleveurs le vrai retour d'information sur son produit final, éclairer le consommateur par la pédagogie et le dialogue et connaître la difficulté de valorisation de chacune des pièces de la carcasse. Cette tendance ne doit pas faire oublier que plus de 60 % de nos brouards prennent la direction de l'Italie, et que notre 3^e partenaire abatteur est devenu la Turquie où nous représentons pour ce pays 15 % des animaux importés depuis le début de l'année et plus de la moitié des babys charolais achetés par cet État. Ce marché émergent a permis une progression indéniable des cours de la viande par un meilleur compromis entre l'offre et la demande. L'équilibre de la filière est à ce prix, et opposer les débouchés serait réduire l'élevage à la portion congrue d'un marché national trop fluctuant.

Apporteur de valeur ajoutée dans nos régions, la non-délocalisation des activités d'élevage ne peut qu'être bénéfique à l'économie locale, et l'ensemble des débouchés, locaux, régionaux ou d'export doivent permettre un partage équitable des ressources et respecter les valeurs fondamentales de la coopération. Tous les marchés y ont leur place et la valorisation des activités ovines et bovines de nos 4 500 adhérents ne pourra se faire qu'au travers de ces multiples canaux à l'image d'une formidable gare de tri, orientant chaque lot, chaque animal vers la meilleure valorisation possible.

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

Je suis installé en GAEC avec mon père sur une exploitation de 220 ha, intégralement en agriculture biologique. Nous avons un troupeau de 80 vaches en race Blonde d'Aquitaine. Tous les bovins sont engraisés. Nous produisons 50 à 60 veaux sous la mère et une vingtaine de vaches et génisses. L'exploitation compte également un atelier ovin d'une centaine de brebis.

Des projets ?

Nous sommes en cours d'agrandissement avec l'arrivée de mon frère comme nouvel associé dans le GAEC et la reprise d'une exploitation que nous allons convertir en bio. Toute la famille est impliquée dans la production bio : ma sœur s'est récemment installée en production de volailles et d'œufs.

Pour vous, quels sont les facteurs de réussite d'un élevage en bio ?

La complémentarité des filières céréales et élevage est un élément important de la réussite d'un élevage en bio.

La recherche de l'autonomie alimentaire est essentielle. Il ne faut pas dépendre d'éléments extérieurs pour l'alimentation. Pour nous, engraisser tous les bovins est également un élément clé de la conduite d'élevage en bio.

Quelle est la place de la petite coopérative EBB au sein de FEDER ?

La coopérative LES ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE met en avant l'agriculture biologique réunissant des producteurs tous engagés en AB et est une structure reconnue dans l'organisation des filières agrobiologiques bovine et ovine.

Son lien d'adhésion à GLOBAL, partenaire depuis la création de la coopérative, nous permet de structurer notre filière bio avec les moyens d'un outil de commercialisation performant tel que FEDER. Ce qui permet ainsi de garantir la compétitivité et la pérennité de notre organisation.

Le lien fort d'ELEVEURS BIO DE BOURGOGNE avec GLOBAL et FEDER est également un atout pour les éleveurs conventionnels de GLOBAL ou SOCAVIAC qui s'intéressent à l'agriculture biologique : leur éventuelle conversion ne les oblige pas à quitter l'organisation qu'ils connaissent.



Stalla sociale di Monastier

Un système coopératif original et fonctionnel

Partons en Italie à la découverte d'une exploitation d'engraissement caractéristique de la région de la Vénétie mais à l'organisation originale.

Caractéristiques de la coopérative

La coopérative a un fonctionnement unique par la combinaison de plusieurs spécificités :

- Tous les associés travaillent à la coopérative ou sont des ex-travailleurs maintenant retraités.
- Contrairement aux autres coopératives où les productions sont mises en commun, ici, les adhérents mettent leurs terres à la disposition de la coopérative qui les cultive.
- Les adhérents sont rémunérés aux heures travaillées, tous les membres ont la même rémunération horaire.
- Il n'y a pas de hiérarchie entre les individus, chacun a son domaine de responsabilité.

Les avantages sociaux de ce système

Un système de remplacement est mis en place pour permettre aux associés d'avoir des congés, ils disposent de quatre semaines annuelles environ. Les membres s'organisent par trois, pour se remplacer les weekends. De ce fait, ils sont d'astreinte un weekend sur trois.

La coopérative fonctionne comme une grande famille. Depuis 1983, un voyage avec tous les membres est organisé (2012 : Turquie). En plus de cela, plusieurs rencontres annuelles festives sont organisées.

La rémunération des associés

Les associés perçoivent trois rémunérations distinctes :

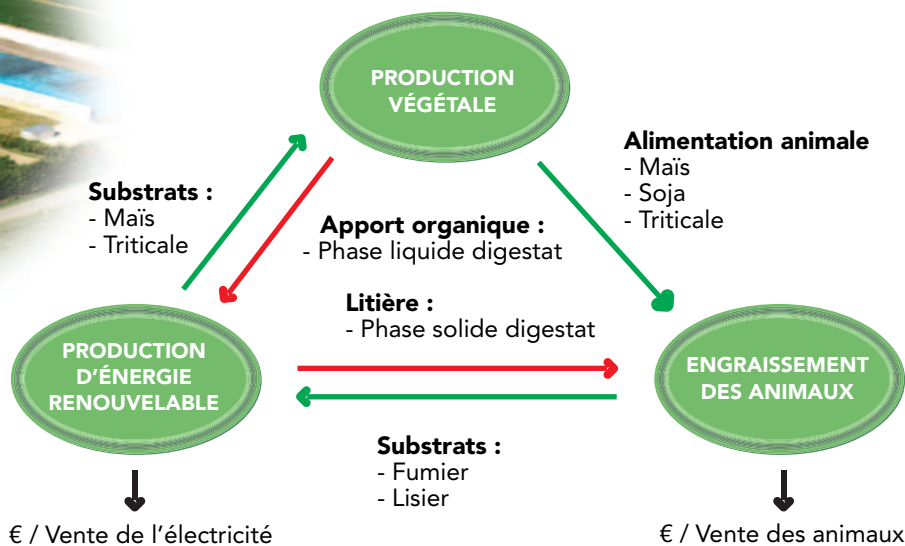
- Une rémunération à l'heure travaillée à la coopérative, en 2011 elle était de 11€50/h.
- Une rémunération liée au nombre d'ha mis à disposition.
La production végétale totale est multipliée par le prix du marché, de ce résultat sont déduits les coûts de production. Le résultat final (marge) est divisé par le nombre d'hectares total mis en commun.
Ensuite chaque associé reçoit une rémunération proportionnelle à la surface mise en commun.
- Une rémunération liée aux bénéfices effectués par la coopérative dans l'année.

Le résultat net effectué est divisé en trois :

- > 1/3 est divisé par le nombre de membres
- > 1/3 est divisé par le nombre d'ha
- > 1/3 est reversé au prorata du nombre d'heures travaillées

Un loyer supplémentaire est versé aux associés qui mettent leur bâtiment à disposition. Ce système permet aux anciens associés d'avoir une « retraite complémentaire ».





L'engraissement des taurillons

Le suivi sanitaire

Tous les jours, un membre assure le suivi sanitaire des animaux, en effectuant un tour de chaque case pour faire lever les animaux. Une fois par semaine, un vétérinaire d'AZOVE visite tous les animaux et vérifie les traitements qui ont été donnés. Des traitements systématiques sont effectués : les animaux sont vermifugés et vaccinés à leur arrivée contre IBR – BVD – Para influenza et Clostridium (vaccin quadrivalent).

Récapitulatif sur l'année 2011

	Nombre d'animaux engraisés	GMQ	Durée engraissement
Charolais	1406	1,345	8
Charolais - Salers	170	1,276	7,4
Irlandais	191	1,266	7,5

Les rations utilisées par la coopérative

Quantité (kg MS)	Arrivée toutes races	Charolais 400-550	Charolais 600	Charolais Salers 400-600
Silo maïs	2,8	3,558	3,953	3,162
Maïs épis	1,201	2,342	3,345	2,342
Triticale	0,987			
Son de blé	0,698	0,175	0,175	0,175
Bull 100	0,645	0,642	0,642	0,642
Pulpe de betterave	0,452	0,632	0,452	0,542
Farine de soja	0,443	0,797	0,797	0,709
Maïs	0,440	0,440	0,440	0,440
Farine de Maïs	0,410	0,820	0,820	0,820
Paille blé		0,179	0,269	
Graisse hydrogénée		0,099	0,149	0,099
Totale	8,076	9,683	11,040	8,930
Coût de la ration €/j	1,597	2,394	2,634	2,174

Le système commercial

La « stalla sociale » est adhérente à la coopérative AZOVE qui achète les broutards en France et les lui revend. Elle lui vend aussi des matières premières et un aliment composé. Pour finir, elle lui rachète les animaux engraisés pour les abattre dans son propre abattoir ou ailleurs. AZOVE assure aussi un rôle au niveau de la gestion, le logiciel utilisé est commun, ce qui permet un meilleur suivi de la traçabilité.

Présentation de la coopérative

Président : Gianni Nichele
 21 associés (actifs et retraités)
 11 membres associés actifs
 21 000 h travaillées en 2011
 Surface de la ferme en propriété : 4,5 ha
 Utilisation de 5 étables extérieures
 Adhérente à la coopérative AZOVE

Les productions végétales

Surface cultivée : 600ha
 Surface en propriété des adhérents : 200ha
 Cultures en 2012 : maïs, triticale, soja

L'engraissement de taurillons

Races :
 - Charolais
 - Charolais-Salers
 - Irlandais
 Nombre de places : 1 850 animaux
 Animaux finis : 2 300 animaux/an
 Durée d'engraissement : 8,5 mois

La production d'énergie renouvelable

Le biogaz
 Capacité : 1Mw/h
 Chiffre d'affaire : 6 200€/jour
 Tarif de rachat : 0,28€/kw
 Mise en marché : 2010
 Système de séparateur de phase du digestat
 Le photovoltaïque
 Capacité : 138 000 kw/an
 Mise en marche : 2012



La station de biogaz

Le système utilisé par la « stalla sociale » est la méthanisation en voie continue à deux phases. Deux lignes distinctes sont alimentées quotidiennement. Elles sont chacune composées d'un fermenteur, d'un post fermenteur et d'une cuve de stockage. Le système est mésophile, les digesteurs sont chauffés grâce à la chaleur produite par la cogénération à une température comprise entre 40 et 42°C. La durée de séjour de la matière est de 100 jours. Tous les jours, 40 m³ de substrats sont introduits dans chacun des fermenteurs, et 120m³ circulent du fermenteur au post fermenteur. Cependant, 80 m³ de matière effectuent une circulation inverse en passant du post-fermenteur au fermenteur. Au final, le fermenteur perd donc 40 m³ de matière qui sont compensés par l'introduction de la même quantité. Cette circulation inverse permet une meilleure fermentation en créant un courant qui facilite la libération du biogaz à la surface. La station occupe une personne à temps plein.



Italie : quel marché pour nos broutards ?

Depuis le 1^{er} juillet, Charolais Acor, la filiale d'exportation de Feder est devenue Limousin Charolais Acor (L.C.A.) avec l'arrivée au capital de Celmar, une coopérative creusoise spécialiste de la race limousine. Cette prise de capital au sein de L.C.A., vient concrétiser la volonté des deux associés de proposer une gamme plus étendue d'animaux aux engraisseurs italiens ou européens.



Après un an d'un marché du maigre très favorable, qui a vu les cours des broutards et laitons atteindre des niveaux jamais atteints à ce jour, le contexte s'est inversé depuis le début de l'automne. L'encombrement du marché actuel peut paraître paradoxal alors que toutes les prévisions et observations montrent qu'on s'oriente vers un déficit général en viande bovine.

Le marché de la viande italienne dont dépend le commerce des bovins maigres en France est en effet morose. Un autre élément explique cette baisse de la demande : la réduction du nombre de places d'engraissement en Italie.

Contrairement aux idées reçues, la production de biogaz ne vient pas remplacer les ateliers d'engraissement, mais bien en complément de l'activité. L'utilisation de l'ensilage de maïs pour alimenter les digesteurs, ne peut être efficace, qu'à condition de l'associer à du fumier ou du lisier à hauteur de 60 à 70 %. Cette nécessité d'utiliser les déjections animales pour optimiser la production de biogaz est un atout incontestable pour la poursuite de l'engraissement. C'est par contre un élément à prendre en compte dans l'inévitable pression foncière qui augmente avec la course à la surface, vitale pour les exploitations productrices d'électricité.

La relative baisse des importations italiennes de l'ordre de 10% depuis le début de l'année est plutôt à mettre en parallèle de la diminution des sorties de broutards français, et des normes de bien-être animal qui impose une densité de jeunes bovins dans les cases plus faible depuis l'an dernier.



Les présidents de Socaviac et Global en compagnie de Gianni Nichele, Président de la Stella sociale di Monastier, Daniel Bonfante directeur commercial d'AZOVE, Fabio Scomparin Président d'Azove.

Le prochain chantier à ouvrir sera vraisemblablement des échanges plus complets avec nos clients italiens pour leur fournir différents éléments, facilitant l'allotement des animaux à leur arrivée :

- Historique de traitement antiparasitaire
- Vaccination (date et spécialités utilisées)
- Antériorité de traitement divers
- Sevrage ou non.

Cette phase critique de transition est une des clefs de la réussite des ateliers. A ce titre, aucune impasse n'est faite à ce jour, et le protocole est lourd et coûteux. Les économies latentes seront un des leviers pour diminuer les coûts de production, et fidéliser des clients italiens de plus en plus exigeants.

AZOVE en quelques chiffres...

- **150 adhérents, répartis sur 7 provinces**
- **129 millions d'euros de chiffre d'affaires**
- **43 000 broutards mis en place dans les ateliers d'engraissement**
- **43 000 taurillons commercialisés aux abattoirs**
- **66 000 tonnes de matières premières et d'aliments commercialisés**
- **18 salariés**

Les services proposés par la Coopérative

- Approvisionnement en broutards de 10 mois et 380 kg de moyenne;
- Assistance technique dans trois domaines : sanitaire, nutrition et gestion ;
- Fourniture de matières premières et d'aliments;
- Vente des taurillons de moins de 24 mois et de plus de 700 kg aux abattoirs.

Le suivi d'élevage : AZOVE assure un service après-vente avec un suivi régulier effectué par leurs vétérinaires et leurs techniciens afin d'optimiser chaque phase de l'élevage du point de vue sanitaire mais aussi alimentaire. Ils effectuent : suivi sanitaire individualisé, prophylaxie et protocole de vaccination / Enregistrement des pratiques sanitaires / Service de chirurgie / Contrôle de l'état de conservation et de la salubrité des aliments / Enquêtes et analyses de laboratoire / Formulation de ration alimentaire sur la base de la production de chaque associé coopérateur / Formulation d'aliments composés à insérer dans la ration alimentaire et contrôle de leur procès de production.

L'assistance informatique : AZOVE fournit un programme de gestion, AUGIA 2000, qui permet d'informatiser toutes les activités : de gestion, administratives et du suivi de l'élevage. Ceci permet la gestion sanitaire des bovins et la création de registres d'étables pour assurer une traçabilité maximum.





Vente aux enchères de cheptel

Une première dans la jeune histoire de Feder, puisque le 4 avril 2012, a eu lieu la vente aux enchères du GAEC de la Natouze à Boyer entre Tournus et Chalon-sur-Saône en Saône-et-Loire. Ce cheptel Montbéliard, de très haute valeur génétique, a attiré la foule des grands jours, venue des départements bourguignons, rhônalpins, auvergnats, mais aussi des Vosges ou de la Seine-Maritime.

L'ensemble des animaux a trouvé preneur, sous la houlette d'un crieur aguerri, lors des enchères qui se sont tenues en début d'après-midi pour les animaux génotypés et hautement qualifiés, faisant suite à une vente animée sous plis cachetés en fin de matinée.

Pour une première, le salon du Charolais de Saulieu fut une réussite, tant en termes de fréquentation que d'organisation. Pendant 3 jours, animaux reproducteurs, animaux de viande, conférences et animations diverses ont fourni au nombreux public un spectacle varié, un véritable show autour du charolais. Feder, partenaire de la manifestation s'est distingué par la tenue d'un stand au côté du CIV, de Bigard-Socopa, SVA ou Groupama par exemple.

La présence au **Sommet de l'élevage**, ainsi qu'à la **Foire de Sedan** a complété le tour des grandes manifestations de la zone d'activité et permis l'accueil par les commerciaux, les techniciens et les administrateurs des adhérents. Ces stands ont largement contribué à la présentation de Feder et ses coopératives constituantes aux nombreux visiteurs, clients ou prescripteurs, en apportant une image professionnelle et engagée dans la filière auprès de nos éleveurs adhérents. Ce point de rencontre a permis des échanges intéressants mais aussi des moments de convivialité forts appréciés de tous (avec modération bien-sûr...).

feder matos

Trucs et astuces du moment !

Vous êtes en pleine construction, vous modifiez vos étables... Voici quelques conseils (schémas et cotes) pour l'installations de vos cornadis ou barres obliques.

Pourquoi la table d'alimentation doit être montée plus haute que le sol ?

En extérieur, l'animal ne mange pas non plus rehaussé ! En extérieur, les animaux tendent une patte vers l'avant quand ils mangent. Ceci n'est pas possible en stabulation. Leur autonomie en est ainsi réduite. Pour compenser cela, la table d'alimentation est rehaussée.

Quelle hauteur doit avoir la cloison de la table d'alimentation ?
Elle doit descendre jusqu'en dessous du cornadis afin que le fourrage ne soit pas jeté sur le sol lors de sa distribution.

Quelle épaisseur doit avoir la cloison de la table d'alimentation ?
S'il est prévu que des poteaux soient bétonnés dans la cloison, cette dernière devra être entre 5 et 10 cm plus large que les poteaux.

Que se passe-t-il si un cornadis est monté trop bas ?

Il se peut qu'il y ait des points de friction à l'encolure de l'animal. Le mécanisme des cornadis-sécurité ne fonctionne plus de façon optimale.

Que se passe-t-il si un cornadis est monté trop haut ?

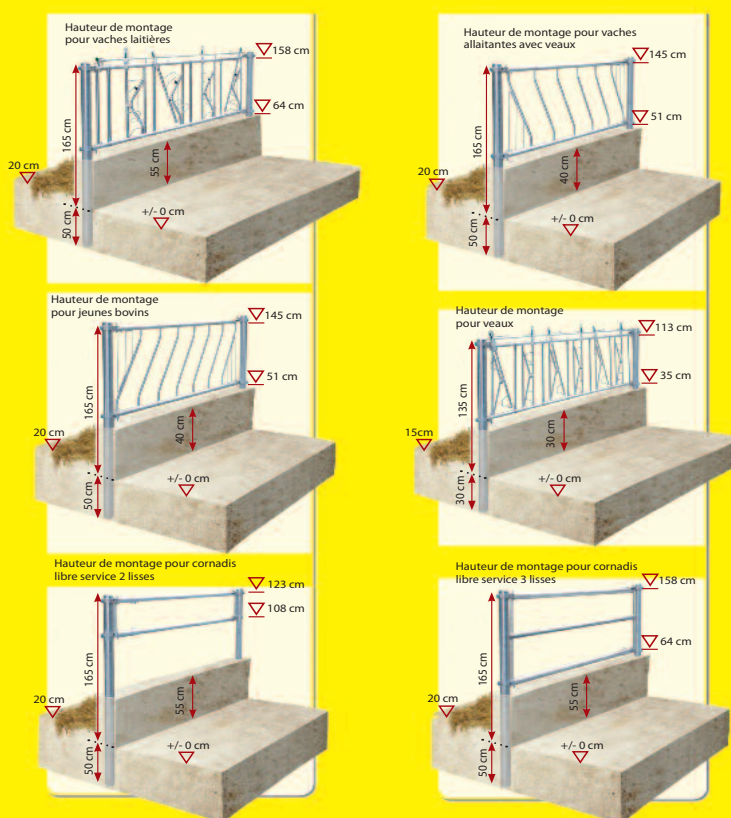
Les animaux de petites tailles n'accèdent plus à la nourriture et ont des difficultés à entrer et à sortir du cornadis.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter votre technicien de secteur ou

- Christophe Peynet : 06 07 18 19 45

- Eric Foret : 06 87 73 76 59

- Jean-Paul Clerget : 06 80 34 11 73



Etude de l'impact de sur les performances



rencontre

avec Denis FARADJI,
Responsable technique
de COOP'EVOLIA

Denis FARADJI, Responsable technique de COOP'EVOLIA, a exploité les données commerciales de GLOBAL et de 3 autres organisations de producteurs de Bourgogne et Rhône-Alpes, pour évaluer en termes économiques l'apport de l'utilisation de la génétique sur : les productions de brouillards et de jeunes bovins. L'étude a été menée sur des bovins commercialisés entre mai 2009 et juin 2011, nés dans des élevages adhérents des coopératives d'IA, AGS (01), COOPEL (42) et COOP'EVOLIA (21, 58, 71).

Quel est l'objectif de cette étude ?

Nous avons voulu démontrer l'impact de la génétique sur le revenu des éleveurs, en production de bovins viande d'un point de vue économique, à partir des données commerciales des organisations de producteurs partenaires du projet.

Cette étude renforce donc le rôle de la génétique en élevage bovin viande...

Cette étude souligne l'importance de la prise en compte du niveau génétique des animaux lors du choix d'un reproducteur. Ces choix de sélection ont des répercussions sur les niveaux de performances que feront les descendants et par conséquent sur le revenu de l'élevage.

infos

Outre sa participation aux commissions de sélection de Créancey et Jalogny, FEDER a aidé les adhérents de GLOBAL et SOCAVIAC à l'achat de reproducteurs en station d'évaluation, 38 animaux (pour 36 élevages) ont reçu une aide (de 100 €) en 2012.

- 22 à Jalogny soit 2 200 € redistribués
- 13 à Créancey (station et UCC) soit 1 300 € redistribués
- 3 au Marault soit 300 € redistribué.

Au total, Feder a remis 3 800 € d'aide pour l'achat d'animaux dans les stations d'évaluation. Cette aide de 100 € sera reconduite pour les sorties de l'hiver 2013.



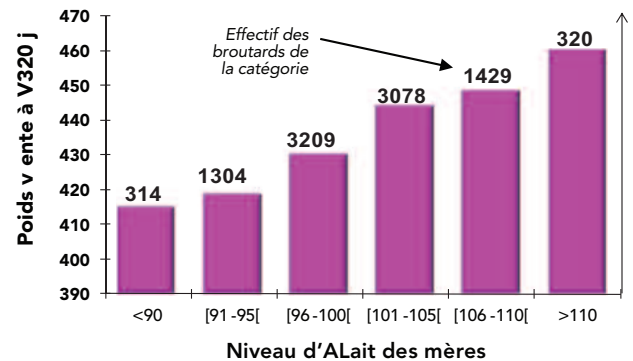
Tous les résultats détaillés de l'étude sont disponibles sur le site : www.genesdiffusion.com
Un lien depuis le site de GLOBAL est également mis en place.

la génétique commerciale

Impact sur la production de broutards :

Les poids de vente de 14 000 broutards convertis en poids à l'âge de 320 jours ont été comparés en fonction du niveau génétique de leur mère et de leur père, et traduits en termes de valorisation, en considérant un prix au kg du broutard charolais de 2.50 €/kg.
Les poids de vente des broutards à un même âge, et donc les valorisations commerciales, sont corrélés de façon linéaire avec les niveaux génétiques du père et de la mère.

Exemple : poids à 320 jours en fonction du niveau ALait de la mère

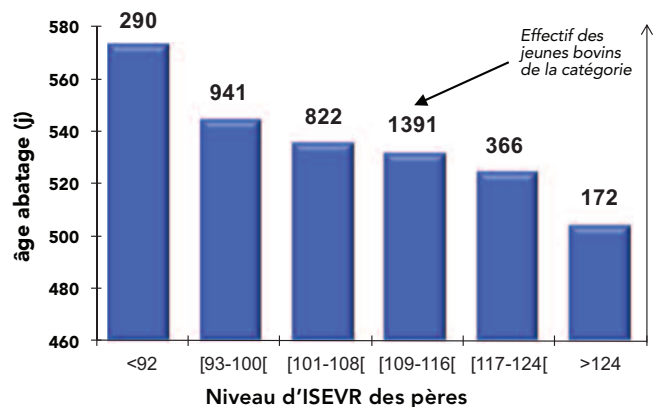


Critère étudié	Aptitude laitière des mères (index ALait)	Valeur maternelle (index IVMat) des mères	Potentiel de croissance (index CRsev) des pères	Aptitude de croissance et morphologie (index ISEVR) des pères
Ecart de poids à 320 jours mesuré entre les broutards issus des mères ou pères les mieux indexés et les moins bien indexés.	45 kg	54 kg	41 kg	25 kg
Soit en termes de valorisation (prix théorique du broutard : 2.50 €/kg)	45 x 2.5 € = 112 €	45 x 2.5 € = 112 €	41 x 2.5 € = 102 €	25 x 2.5 € = 62 €

Impact sur la production de jeunes bovins :

L'âge à l'abattage de 4800 jeunes bovins, convertis en âge de vente pour un poids de carcasse de 430 kg (objectif de la filière) est comparé en fonction du niveau génétique de leur mère et en fonction du niveau génétique de leur père. L'impact génétique est traduit en termes de coût en considérant une ration type théorique d'un coût journalier de 2.30 €.
L'âge à l'abattage des jeunes bovins est directement corrélé au niveau génétique des parents.

Exemple : Âge de vente pour 430 kg en fonction de l'ISEVR des pères



Critère étudié	Aptitude laitière des mères (index ALait)	Valeur maternelle (index IVMat) des mères	Potentiel de croissance (index CRsev) des pères	Aptitude de croissance et morphologie (index ISEVR) des pères
Ecart d'âge à l'abattage pour un poids de carcasse de 430 kg entre les jeunes bovins issus des mères ou pères les mieux indexés et les moins bien indexés.	41 j	78 j	67 j	68 j
Incidence économique (coût journalier : 2.30 €)	41 x 2.3 = 94 €	78 x 2.3 € = 178 €	67 x 2.3 € = 154 €	68 x 2.3 € = 156 €

Plan de développement des coopératives ovines de feder

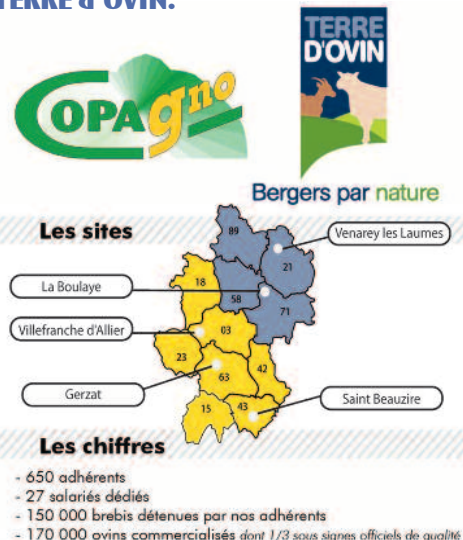
La filière Ovine de FEDER se construit autour des deux structures COPAGNO et TERRE D'OVIN.

La mise en commun des animaux commercialisés par cette future entité, représentera **170 000 ovins ou caprins (dont 1/3 en signe officiel de qualité)** et permettra aux adhérents de bénéficier d'un retour efficace en termes de rémunération de leur production.

Par ailleurs, le potentiel de mise en marché cumulé des deux coopératives nous permet de valider une démarche forte autour de nos différents partenaires d'aval de dimension nationale (Groupe Bigard Castres avec le « Label rouge Pays d'OC », Arcadie Gramat avec la « filière EQC », SVA Vitre avec la marque « Agneaux de nos régions »), tout en occupant les débouchés de proximité quand ceux-ci sont fiables.

La réflexion de COPAGNO et TERRE D'OVIN sur l'avenir de notre filière a conduit les conseils d'administration à construire et mettre en œuvre un **plan de développement** ambitieux pour les cinq prochaines années. L'objectif étant d'installer **4000 brebis par an et pendant cinq ans**, en impliquant tous les opérateurs de la filière (abattoirs, fabricants d'aliments/coop céréaliers et organismes de sélection ovine) dans le financement du cheptel. Les régions étant complémentaires pour ce qui est des productions mais les acteurs de terrain pas forcément identiques (fournisseurs d'aliments et organisations génétiques notamment), la présentation est légèrement différente entre les deux zones.

C'est pourquoi nous vous présentons une modélisation générique qui sera déclinée au cas par cas dans votre structure, par vos services techniques.



PROGRAMME de DEVELOPPEMENT COPAGNO/TERRE D'OVIN				
Aide à l'accroissement ou à la création de cheptel ovin (+ 100 brebis)				
Programme au choix	Choix 1	Choix 2	Choix 3	Choix 4
Montant de l'aide COPAGNO/TERRE D'OVIN	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Montant de l'aide ABATTOIR	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Montant de l'aide FABRICANT D'ALIMENT		7,50 €		7,50 €
Montant de l'aide Organisation GENETIQUE			7,50 €	7,50 €
MONTANT AIDE TOTALE ADHERENT	15,00 €	22,50 €	22,50 €	30,00 €

Le contrat...

- Un choix "à tiroir", qui respecte l'adhérent et son environnement et qui implique chacun des intervenants signataires.
- Le choix du contrat détermine le niveau de l'aide et l'engagement réciproque.
- Les différents itinéraires techniques sont déterminés en amont avec l'équipe des techniciens et commerciaux de COPAGNO/TERRE D'OVIN.

Pour mieux vous informer sur ce dispositif, nous vous proposons de prendre contact avec un de nos techniciens ou directement auprès de nos secrétaires.

COPAGNO : Marielle Rongier au 04 71 76 80 81

TERRE d'OVIN : Nathalie Grirault au 03 85 79 40 06

Assemblée Générale Association Charolais Label Rouge

Rémy MARMORAT, éleveur à Torcy (71), remplace Henri BALADIER à la présidence de l'Association.

L'Association Charolais Label Rouge est reconnue Organisme de Défense et de Gestion par l'INAO pour la viande de bœuf Charolais Label Rouge, et pour la viande d'agneau Tendre Agneau. Elle est chargée de la gestion des cahiers des charges de ces productions, de leur application ainsi que celle des plans de contrôles. L'ACLAR met en œuvre différentes actions de communication pour promouvoir ses produits. Elle regroupe les différents acteurs de la filière, de l'éleveur au distributeur.

Association Charolais Label Rouge (ACLAR) 43 route de Mâcon – 71120 Charolles
Tél. 03.85.88.01.50 – Fax 03.85.24.26.62 - aclr.administration@orange.fr - www.charolaislabelrouge.com

Filière Charolais Label Rouge

- 109 sites de fabrication d'aliment du bétail
- 2225 éleveurs
- 26 organisations de producteurs ou organismes de gestion
- 18 abatteurs
- 17 grossistes
- 221 points de vente

En 2011 : 9623 bovins labellisés (soit 4229 tonnes)



Filière Tendre Agneau

- 29 sites de fabrication d'aliment du bétail
- 182 éleveurs
- 7 organisations de producteurs
- 3 abatteurs
- 1 grossiste
- 49 points de vente

En 2011 : 7176 agneaux labellisés (soit 136 tonnes)



Allotement...

Évaluer le risque de pathologie respiratoire

L'allotement des bovins, en particulier pour la mise à l'engraissement représente une phase délicate et critique. Pour bien mesurer le risque de pathologie respiratoire à l'allotement des bovins, le Docteur David Cuvillier, propose de passer en revue les différents facteurs de risques et les niveaux de risques afférents.

Comment mesurer le risque de pathologie ?

Il est important de mesurer ce risque sachant que les pathologies respiratoires avec une prévalence de 18% représentent la majorité des affections, diminuent les GMQ de 41g/j pour des bovins sains dans un lot de malades et induisent un manque à gagner de 8 à 83€/JB.

Nous vous proposons une grille d'évaluation du risque sur votre exploitation, afin de bien identifier tous les facteurs de risque, identifier ceux qui induisent le plus de vulnérabilité aux lots d'animaux rassemblés.

Après avoir passé en revue tous ces facteurs, quelles mesures prendre ?

Pour mesurer le risque global, faites l'addition des notes de risques attribués à chaque facteur de risque. Pour un risque faible, seule une surveillance correcte pour une intervention rapide sur d'éventuels malades est à réaliser. Pour un niveau 1, la vaccination des animaux dès leur allotement devient fortement recommandée. Cette vaccination est « obligatoire » sur des niveaux supérieurs. Pour un niveau 2, il faudra envisager une métaphylaxie (1) antibiotique

pour un pourcentage d'animaux malades convenu à l'avance (5 à 10% en général). Au dernier niveau, la métaphylaxie se fera dès le 1^{er} malade.

+d'infos...

Contactez votre technicien de secteur ou votre vétérinaire :

Dr David Cuvillier : 06 04 52 09 68
Dr Gilles Bonjour : 06 28 50 00 27
Dr Roland Jobert : 06 67 91 41 46

Niveau de risque		Faible	Moyen	Elevé	Très élevé	Note Elevation
		Note=0	Note=1	Note=2	Note=3	0, 1, 2 ou 3
Risques liés aux animaux	Race	Charolais	Limousin	Blond		
	Poids à la mise en lot	> 370 kg	310 à 370 kg	250 à 310 kg	< 250 kg	
	Age à la mise en lot	> 10 mois	6 à 10 mois	< 6 mois		
	Conformation des animaux	< U	U	> U		
	Délai sevrage / mise en place	> 45 jours	15 à 45 jours	< 15 jours		
	Hétérogénéité des provenances	1 élevage	2 élevages	2 à 3 élevages	> 3 élevages	
	Gestion du transport (collecte)	Direct	2-3 arrêts	> 3 arrêts		
	Distance de transport	< 80 km	80 à 240 km		> 240 km	
	Transit par un centre d'allotement	Non	< 24 h		> 24 h	
	Symptômes respiratoires à l'arrivée	Non		Oui		
Risques liés à la météo	Vaccination maladies respiratoires	Oui		Non		
	Saison	Eté	Printemps	Hiver	Automne	
Risques liés à l'atelier	Conditions climatiques du transport	Bonnes	Moyennes	Mauvaises		
	Type d'atelier	Plein / vide	2 à 3 entrées	Permanent		
	Historique de maladies respiratoires dans l'atelier	Absence	Occasionnelles	Fréquentes		
	Durée de remplissage	1 semaine	2 à 3 semaines	> 3 semaines		
	Densité animale	> 5-6 m2		< 5 m2		
	Ambiance bâtiment	Bonne		Insuffisante	Nulle	
	Mise en quarantaine avant entrée	Oui		Non		
	Surveillance des animaux lors de la phase d'adaptation	Plusieurs fois	1 fois par jour	Aléatoire	Non	
	Prise de température lors de la phase d'adaptation	Quotidienne	Aléatoire	Jamais		
	Capacité d'isolement des malades	Oui		Non		
	Equipped de contention de l'atelier	Bien équipé		Mal équipé		
	Transition alimentaire	4 semaines	2 semaines	Absence		
	Richesse de la ration d'engraissement en concentrés	Faible	Intermédiaire	Riches	Très riches	
Totaux		Total < 12	Total 12 à 30	Total 30 à 37	Total > à 37	Total=

(1) Définition de la métaphylaxie : Traitement systématique de la totalité d'un groupe d'animaux lorsque un pourcentage donné du groupe (ex:10%) est effectivement atteint.



conforme



non conforme

De la bonne application des traitements Pour-on

Afin de garantir l'efficacité des endectocides et antiparasitaires en Pour-on, leur usage doit être fait sur des animaux tondus, ou tout du moins rentrés en bâtiments depuis peu.

Les utiliser sur le dos d'animaux couverts de paille ou de poussière rend ces traitements moins efficaces, le produit étant absorbé par la poussière et non par la peau des animaux.



feder
force coopérative

www.uca-feder.fr

*Les Présidents, les conseils d'administration,
la Direction et les équipes de FEDER
vous souhaitent de bonnes
fêtes de fin d'année.*

PÔLE BOVINS



Les Chaumas
03430 Villefranche d'Allier
Tél. 04 70 07 46 05
Fax 04 70 07 45 58



Molaise – BP 17
71120 Charolles
Tél. 03 85 24 25 50
Fax 03 85 88 36 80



PÔLE CÉRÉALES



65 av. Mal de Lattre de Tassigny
18000 Bourges
Tél. 02 48 21 82 00
Fax 02 48 21 82 84

PÔLE OVINS

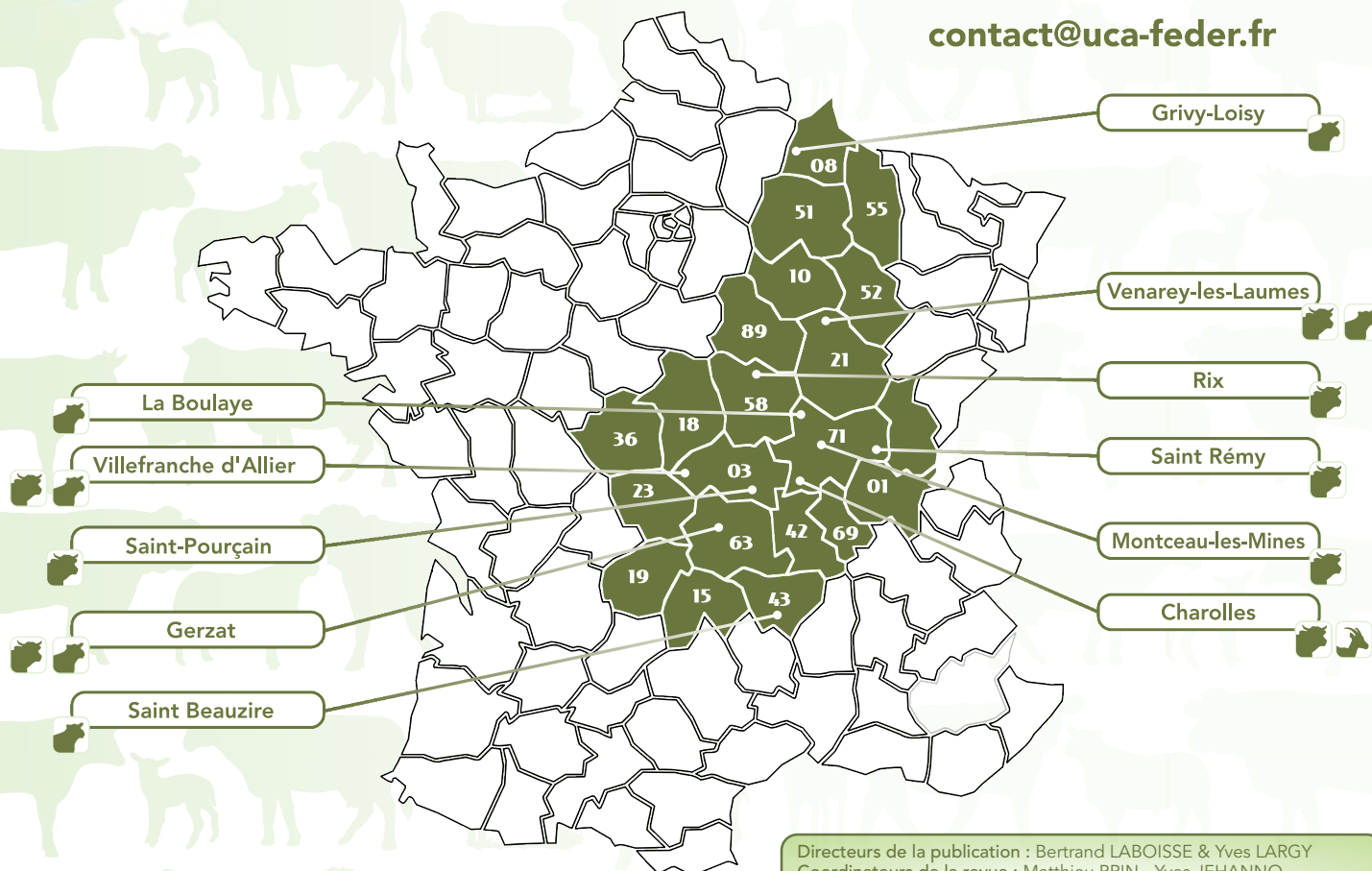


71320 La Boulaye
Tél. 03 85 79 40 06
Fax 03 85 79 42 23



43100 Saint Beuzire
Tél. 04 71 76 80 81
Fax 04 71 76 80 65

contact@uca-feder.fr



Directeurs de la publication : Bertrand LABOISSE & Yves LARGY
Coordinateurs de la revue : Matthieu PRIN - Yves JEHANNO
Conception & réalisation : LR Communicability - Tél. 03 85 52 05 05
Dépot légal = ISSN - 1760 - 0804